

BEAUMONT

notre ville

Fête des Cornards

du 20 au 22 avril 2019

NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Hôpital privé de la Châtaigneraie
04 73 40 80 40
CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)
04 73 750 750
Association de médecins AMUAC
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)
04 73 44 10 00
Police Nationale (urgences) 17
Commissariat central
106 avenue de la République
04 63 05 22 22
Gendarmerie de Romagnat
04 73 62 60 64
Véolia eaux 0 810 000 777
EDF Sécurité dépannage
0 810 333 063
GRDF Urgence sécurité gaz
0 800 47 33 33
La Poste
Bureau avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi :
9 h-12 h / 14 h-18 h,
le samedi : 9 h-12 h

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
20 Rue de l'Hôtel de Ville
63110 Beaumont
www.beaumont63.fr
contact@beaumont63.fr
04 73 28 88 00
Direction de l'Aménagement du Territoire 04 73 28 88 08
Police Municipale
04 73 28 86 86
CCAS (fermé vendredi a.m.)
04 73 15 15 93
les 6 Collines
04 73 92 12 43
Direction des Événements, des Sports et de la Vie Associative
04 73 15 15 90
Direction de l'enfance et de la vie scolaire 04 73 15 15 91
Service jeunesse 04 73 93 93 23
Relais assistantes maternelles
04 73 15 15 92
Multiaccueil du Massage
04 73 27 29 59
Multiaccueil de La Mourette et crèche familiale 04 73 39 98 54
Service de la vie scolaire
04 73 15 33 41
Accueil de loisirs
04 73 15 15 94
Maison des Beaumontois
04 73 15 15 90
Le Tremplin 04 73 88 18 88
Stade municipal de l'Artière
06 86 44 65 50
Halle des Sports de La Mourette
06 75 70 87 99

SERVICES

COMMUNAUTAIRES
Bibliothèque communautaire René-Guy Cadou 04 73 98 35 67
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Déchetterie - 04 63 66 95 39
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat, ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h.
Fermée les jours fériés.
Enlèvement ordures ménagères,
04 63 669 669
Voirie/espace Public
Numéro Azur 0800 30 00 29
Eau et Assainissement
04 73 42 62 40

ÉDUCATION

Groupe scolaire Jean Zay
• Maternelle 04 73 93 15 00
• Élémentaire 04 73 93 13 19
• Restaurant scolaire
04 73 93 44 88
Groupe scolaire Le Massage
04 73 26 60 64
• Restaurant scolaire
04 73 26 52 09
Collège Molière 04 73 27 50 94

SOCIAL

Assistants sociaux
(uniquement sur RV)
Centre de circonscription
« La Chaîne des Puys - Beaumont »
30, chemin du Mas
04 73 15 06 70
Foyer socio-éducatif
04 73 27 28 07
Enfance et partage Enfants maltraités
04 73 77 09 89
Conciliateur
permanences de Monsieur Pourrat en mairie les 2^e et 4^e lundis du mois de 9 h à 12 h sur rendez-vous :
paul.pourrat@conciliateurde.justice.fr
ou 06 63 45 55 42
Mission locale
permanences assurées par Isabelle Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)
Rendez-vous au 04 73 42 17 57
Plan local pour l'insertion et l'emploi
64/66, avenue de l'Union-Soviétique 63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilynne Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-vous au 04 63 66 96 96
Les marchés à Beaumont
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

sommaire

Budget	p. 4
Cadre de vie.....	p. 6
Vie de la commune.....	p. 9
Environnement	p. 11
Vie de la commune	p. 12
Vie culturelle.....	p. 14
Voix des groupes	p. 16
Agenda des associations	p. 18
Agenda	p. 20

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 7 décembre, Manon, Fanny ROBERT
- Le 15 décembre, Louison, Joséphine OLIVIER
- Le 17 décembre, Luna RANGLARET
- Le 22 décembre, Aristide, Yacine, Mazigh ATTAL
- Le 2 janvier, Jelyla, Mpaïsan, Letcha BOURA
- Le 8 janvier, Ethan, José, René, Jean FARIGOULE
- Le 15 janvier, Noham, Nel RODRIGUES
- Le 22 janvier, Mila, Dado, Aminata MULLER
- Le 1^{er} février, Elmie, Maryvonne COSSON
- Le 3 février, Gabriel, Gilles, Antoine LOPEZ
- Le 6 février, Louane, Annie MARQUES
- Le 10 février, Ana OLIVEIRA DA SILVA
- Le 11 février, Marin, Tigran SERHOCHIAN
- Le 13 février, Nina-Rose, Angèle, Paulette DELPEUX
- Le 17 février, Ana, Esther MONTEIRO RODRIGUES
- Le 20 février, Gabriel, Martin COURANT
- Le 20 février, Flora CELLIER
- Le 22 février Tom, Maé, Noah VIALE
- Le 25 février, Augustin, Philippe, Olivier ALAPETITE
- Le 25 février, Mailys, Evelyne, Gwenola ERCOLI
- Le 7 mars, Corentin, Anh-Tài HENRION

Décès

- Le 17 décembre, Simone, Céphise BRUYERE, Michel PICOT
- Le 30 décembre, Emile, Claudius COLLET
- Le 3 janvier, Joseph, Antoine, Marie DOMPS, époux de Christiane BASTIDE
- Le 6 janvier, Françoise, Clémence VERT, épouse de Gérard DUTHY
- Le 8 janvier, Régis, Marie ARNAUD, veuf de Marie Thérèse SAHASTUNE
- Le 13 janvier, Madeleine, Claudette CABIN, veuve de Marcel René LAPRONONCIÈRE
- Le 19 janvier, Laurent, Daniel LEBLANC
- Le 29 janvier, Trinidad GOMEZ, veuve de Joseph LE GUELLAF
- Le 31 janvier, Denis, Bernard DA COSTA LOPES
- Le 31 janvier, Jean, Michel, Guy LAUMONT, époux de Marie LHERM
- Le 1^{er} février, Jeanne PAILLE, épouse de Gaston, Claude LABAT
- Le 4 février, Rabah CHAFFI, époux de Michèle, Christiane GREMILLON
- Le 6 février, Georgette, Marie, Henriette GOSART, veuve de Georges SCHREVEL
- Le 7 février, Monique, Marie TOUZET
- Le 12 février, Mary, Emile, Denis, Gabriel FONTAINE, époux de Anne RAYMOND
- Le 13 février, Michel PEGNY
- Le 17 février, Lucien JOLIVET
- Le 19 février, Cécile, Marie GALLO
- Le 25 février, Micheline, Marie, Hélène DUPUY, veuve de François BALLEZ
- Le 28 février, Pierrette, Josette TEREYGEOL, veuve de Maxime GAILLOT
- Le 1^{er} mars, Yvette, Armande, Josette GIRAUD, veuve de Justin DELMAS
- Le 3 mars, Georges, Julien JARGAILLE, époux de Rosalie SCHIED
- Le 3 mars, Joëlle, Annie PHELUT
- Le 5 mars, Fernande, Marguerite, Michèle BARD



édito

LE « GILET » DE LA PROXIMITÉ

Alors qu'au début de ce mandat municipal nous avons mis en avant, avec la majorité municipale notre volonté d'actions de

proximité avec nos concitoyens, voilà que justement aujourd'hui cette proximité, dans les relations, dans l'écoute, dans les décisions, apparaît comme peut-être l'un des grands souhaits de notre société. Ainsi, les mouvements protestataires « gilets jaunes », les manifestations et mobilisations en faveur du climat, les grèves dans un certain nombre de secteurs, les menaces législatives contre la Fonction Publique Territoriale, les questionnements et les incertitudes européennes, toutes ces actions sont-elles pas « un message très profond qui vient du cœur du pays tout entier » et qui est un besoin de **proximité**.

L'association des territoires unis qui rassemble les maires de France, les régions et les départements vient, par l'intermédiaire de leurs responsables, d'appeler à un nouveau **choc de décentralisation, comme étant l'un des moyens de sortir de la crise actuelle**.

Les représentants des territoires proposent donc que soient garanties la libre administration des communes et leur autonomie financière, que celles-ci restent au cœur de la démocratie de proximité en renforçant leur rôle dans les politiques publiques et que puisse être établie une nouvelle répartition des compétences avec l'Etat.

Il y a sans doute, au travers de ces propositions de compétences et de décisions dépendant de la proximité du terrain, matière à des réflexions

constructives porteuses d'espoir. Pour la majorité municipale, une autre valeur est essentielle pour une bonne crédibilité du rôle des élus, c'est celle de la parole tenue. Et en la matière, le budget annuel qui vient d'être présenté et voté en est un bel exemple avec **aucune augmentation depuis 5 ans** des taux d'imposition de la fiscalité communale. Nous avons malgré tout engagé des investissements ambitieux, pour la voirie, pour le patrimoine bâti, pour l'environnement, pour l'action sociale et la jeunesse, tout en diminuant la dette. Ceci constitue des bases solides pour envisager sereinement l'avenir et lorsque le temps sera venu, je présenterai des projets très importants et ambitieux pour Beaumont.

Nous sommes bien sûr totalement impliqués dans les grands dossiers de la métropole, Plan de Déplacements Urbains (PDU), Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) mais face à ces gros dossiers parfois trop abstraits, complexes et longs à se concrétiser, nous avons aussi des ambitions très locales et concrètes qui nous permettent de voir notre ville embellie chaque année un peu plus par ses parcs, ses espaces verts, ses fleurets.

De plus, les idées novatrices comme le Symposium international de sculptures sur bois, les manifestations de convivialité et d'amitié du 30^e anniversaire de jumelage avec Bopfingen ou la traditionnelle, identitaire et historique prochaine Fête des Cornards sont autant de marqueurs de la vitalité de notre ville et de ses valeurs.

Bien à vous,

Alain Dumeil

BUDGET 2019

DES EFFORTS DE GESTION ET DES CHOIX RIGOUREUX POUR UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINES



Au cours de sa séance du 5 mars 2019, le conseil municipal a voté le budget primitif 2019, après avoir approuvé l'exécution des comptes 2018. Ces étapes budgétaires ont permis un bilan de la situation financière communale afin de pouvoir se projeter dans le nouveau budget.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Le budget 2019 de la commune s'équilibre en fonctionnement à 10 886 723 €. Il s'appuie sur des efforts de gestion qui permettent de conserver une qualité du service public rendu à la population, malgré les baisses de ressources provenant des dotations d'Etat ces dernières années, et d'avoir une situation financière saine. La comparaison des comptes 2017 et 2018

font apparaitre une baisse de 0.65 % des dépenses réelles de fonctionnement à caractère général (achats de fournitures et prestations de service), dépenses de personnel et charges exceptionnelles. Globalement, les dépenses de fonctionnement

prévues en 2019 sont en baisse de 8.39 % par rapport aux crédits prévus sur 2018.



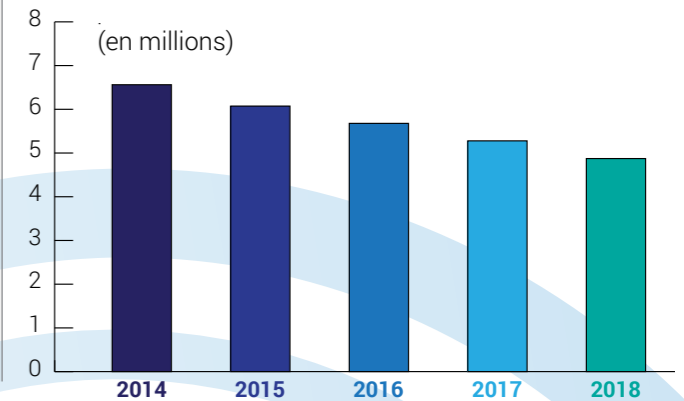
Capacité de désendettement de la commune

La capacité de désendettement est un indicateur qui informe sur le poids de la dette de la collectivité par rapport aux marges de manœuvre dont cette dernière dispose pour la rembourser. Elle se définit comme l'encours de dette divisée par l'épargne brute (autofinancement) qui exprime le nombre d'années que la collectivité mettrait à rembourser sa

dette si elle y consacrait toute son épargne. Il est généralement admis que la capacité de désendettement atteint un seuil d'alerte à 12 ans. La commune de Beaumont conserve une forte capacité de désendettement (inférieure à 4 ans) témoignant d'une gestion saine et anticipée.

Capital restant de la dette

L'encours de la dette communale s'élève au 1er janvier 2019 à 4 870 000 euros. Il baisse du fait que la commune n'a pas emprunté depuis 2014.



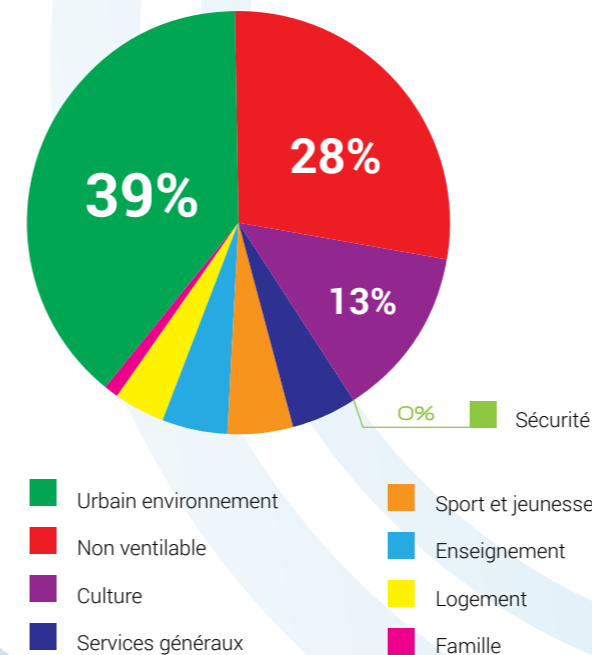
Pas de hausse des taux d'imposition de la fiscalité locale

Grâce à une situation financière maîtrisée, la commune n'augmentera pas les taux de fiscalité en 2019 qui restent identiques depuis

2013 : 12,52% pour la taxe d'habitation, 20,33% pour la taxe sur le foncier bâti et 86,90 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Taxes	Taux 2013	Proposition 2019
Taxe habitation	12,52%	12,52%
taxe sur le foncier	20,33%	20,33%
taxe sur le non foncier	86,90%	86,90%

Dépenses investissement (hors dette)



Les principales dépenses d'équipement

L'ensemble des dépenses de fonctionnement s'élève à 3 864 932.33 €. Le programme d'investissement sera concentré sur l'entretien et l'amélioration du patrimoine communal. Voici quelques travaux qui auront lieu sur la commune en 2019 : agrandissement et travaux d'isolation de la salle de musculation, rénovation du transformateur de l'Artière, travaux allées du Parc de Boisbeaumont, rénovation vestiaires Halle des sports, rénovation de la cour de l'école du Masage, rénovation des allées du

cimetière...équipement informatique des écoles notamment avec l'achat de tableaux interactifs pour chacun des groupes scolaires, soit un total de 6 classes équipées.

En conclusion, le budget 2019 est construit avec la nécessité du maintien d'une situation saine en section de fonctionnement, afin de dégager des marges de manœuvre pour des projets d'investissement toujours ambitieux, au bénéfice du patrimoine et également à la qualité du service public.

URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME EN COURS DE RÉVISION

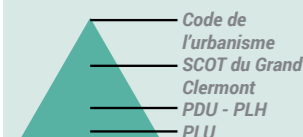
Par délibération en date du 31 mai 2016, le Conseil Municipal de Beaumont a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en 2005.

L'évolution du Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est un document de référence permanent dans une commune en matière d'urbanisme et de réglementation qui évolue en fonction des besoins de la commune, et des documents qui s'imposent à lui. Depuis 2005, date d'approbation du PLU, la commune a procédé à 5 modifications qui ont permis des mises à jour mineures de notre document (modifications des emplacements réservés, ajustement du contenu du règlement écrit, etc).

Pourquoi réviser le PLU?

- Pour répondre aux exigences des nouvelles dispositions réglementaires et législatives en vigueur qui ont évolué depuis 2005 (Loi ENL, Loi Grenelle 2, Loi ALUR, etc) ;
- Pour être mis en conformité avec les documents supra communaux actuellement en vigueur (SCOT, PLU, PDU, PPRNPi) ;
- Car seule une procédure de révision permet un réexamen total du PLU.



Les services de Clermont Auvergne Métropole sont actuellement en cours d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Afin de constituer une base actualisée et fiable des enjeux, des projets et des objectifs politiques pour notre territoire qui seront pris en compte dans la construction de ce nouveau document à échelle métropolitaine, la commune souhaite aujourd'hui procéder à une large mise à jour de son document de référence en matière d'urbanisme. C'est une procédure de révision qui permet cela. « En ce qui concerne Beaumont, même dans une procédure de révision, il n'y a pas de nécessité de bouleversement des fondamentaux, mais plutôt la prise en compte pragmatique des réalités locales et des volontés municipales », explique le maire Alain Dumeil.

La composition d'un PLU : que contient-il ?

Le rapport de présentation

Il dresse un état des lieux de la commune à travers un diagnostic complet du territoire. Il expose et analyse les contraintes, les atouts, les faiblesses et les enjeux du territoire à travers divers thématiques :

- l'analyse foncière communale
 - le contexte sociodémographique comprenant la démographie, l'habitat, la mobilité, les équipements et activités économiques
 - l'état initial de l'environnement
- C'est sur la base de ce diagnostic, et des divers enjeux soulevés, que le PADD est établi

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

C'est un document prospectif qui exprime le projet urbain des élus et fixe des orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement pour la commune,

pour les 10 à 15 prochaines années. Il constitue le cadre de référence des actions à mener et des projets d'aménagement que la commune souhaite engager.

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Les OAP affinent les intentions exposées dans le PADD en définissant précisément, sur des secteurs identifiés, les modalités d'aménagement (utilisation et organisation de ces espaces : accès, cheminements, formes urbaines, densité, etc).

Le règlement écrit et graphique

Les réglementations découlant du PADD se traduisent par un règlement écrit et un zonage. Le règlement graphique découpe le territoire communal en zones. Il existe quatre types de zones : urbanisées (U), à urbaniser (AU), agricole (A) et naturelle (N). Le règle-

ment écrit fixe des règles d'utilisation du sol applicables pour chacune de ces zones. C'est un document opposable aux tiers et aux autorisations d'urbanisme.

Les annexes

Les annexes permettent d'apporter des indications utiles telles que les servitudes d'utilités publiques (SUP), les plans des réseaux d'assainissement, des eaux pluviales et des eaux usées, ainsi que les périmètres réglementés comme le Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation (PPRNPi), les Espaces Boisés Classés (EBC), les Espaces Naturels Sensibles (ENS), les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), etc.

Les grandes étapes de la révision du PLU

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « urbanisme réglementaire » est une compétence métropolitaine. De ce fait, la procédure de révision a été lancée par la com-

mune, mais est désormais suivie en collaboration entre Clermont Auvergne Métropole et la ville.

C'est une procédure complexe et longue, qui dure entre 20 et 30 mois. Pour réaliser ce travail, la commune est accompagnée par un bureau d'études nommé G2C Territoires (ALTEREO), spécialisé en conseil en urbanisme, aménagement du territoire et biodiversité. La révision se déroule selon le même schéma qu'une procédure d'élaboration d'un PLU. Elle débute par une phase de diagnostic, suivie de l'écriture du PADD et des OAP, de l'élaboration du zonage, du règlement et des annexes.

Le projet arrêté par le conseil municipal est ensuite transmis pour avis aux personnes publiques associées et soumis à enquête publique, avant son approbation définitive par délibération. En attendant l'approbation du futur PLU, les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration

préalable, etc) seront analysées au regard de la version modifiée n° 5 du PLU approuvée en 2017.

Information et concertation

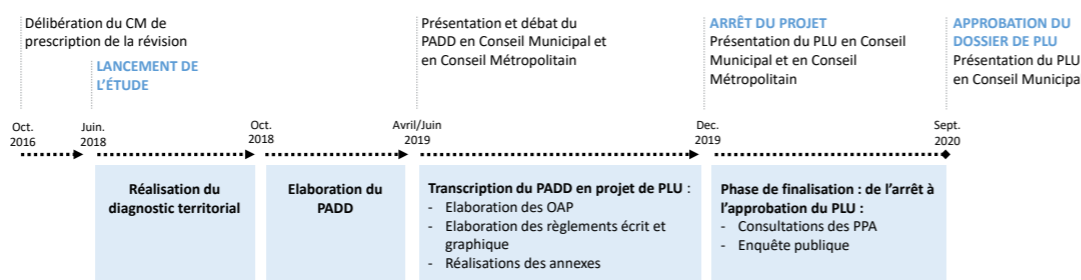
Tout au long de la procédure, une **exposition évolutive** présentant l'avancement du projet, et qui sera enrichie tout au long de la démarche, est consultable à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Cette exposition est accompagnée d'un **registre de concertation** qui est mis à disposition du public afin de leur permettre d'inscrire leurs observations et propositions.

Deux présentations publiques seront organisées : la première permettra d'expliquer le

diagnostic et le PADD, et la seconde d'exposer les orientations d'aménagement, le plan de zonage et les grandes lignes du règlement. Ces **présentations publiques** seront l'occasion de pouvoir échanger et construire un projet de territoire cohérent à travers une collaboration de tous.

Enfin, une **enquête publique** sera ensuite mise en place entre l'arrêt du projet et l'approbation du dossier. Un commissaire enquêteur sera alors désigné pour suivre cette étape importante du projet et présenter ses conclusions.

Enfin, des articles d'information seront régulièrement diffusés via le site internet de la commune (beaumont63.fr) et le bulletin municipal.



DÉBUT DE CHANTIERS

Cœur de vie

Les garages et une habitation ont été démolis place de la Croix Neuve dans le cadre du chantier Cœur de Vie. Ce projet prévoit la réhabilitation de tout le quartier de la rue de l'Hôtel de Ville et a commencé par la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes devenue la Ruche.

Logement sociaux : plusieurs chantiers en cours

Les travaux de réhabilitation de l'immeuble situé rue René Brut/rue Pasteur sont en cours de réalisation. Rappelons que le bâtiment abritera 6 logements, avec 6 places de parking dédiées.

Les futurs immeubles comprenant 40 logements et des commerces, route de Romagnat, chantier conduit par Logidôme et celui de l'avenue du Maréchal Leclerc, de 18 logements et des commerces, conduit par Auvergne Habitat sont en phase de démarrage. Durée des travaux : entre 18 et 24 mois.

GROUPES SCOLAIRES RÉNOVATION

Durant les deux semaines de vacances d'hiver, les travaux de rénovation se sont poursuivis dans les écoles. Ainsi, une classe a été totalement rénovée au groupe élémentaire Jean Zay et la peinture des couloirs du groupe du Masage a pu être achevée. Par ailleurs, divers travaux d'entretien ont été effectués dans la cour de récréation.



BÂTIMENTS MUNICIPAUX "ÉLECTRICITÉ VERTE"

Dans le cadre de sa politique en faveur du développement durable et pour la protection de l'environnement, la ville de Beaumont, via un groupement de commandes piloté par le conseil départemental, s'est engagée pour l'achat d'électricité verte. Ce contrat conclu pour une durée de deux ans concerne les sites les plus énergi-

vores dont la puissance dépasse 36 kW. L'électricité verte possède une garantie d'origine qui permet de labelliser la production d'électricité d'origine renouvelable. Cette énergie a pour source de production les centrales hydrauliques, photovoltaïques, éoliennes... Les bâtiments concernés par cette mesure sont l'Hôtel de Ville, la Maison des Beaumontois, La Ruche, le

Tremplin, la Halle des Sports, le complexe sportif de l'Artière, le groupe scolaire du Masage et la cantine Jean Zay. Tous les futurs nouveaux bâtiments municipaux répondant aux mêmes critères seront également alimentés par de l'électricité verte.



COLLÈGE MOLIÈRE

UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE

Le collège Molière de Beaumont s'est donné pour ambition depuis quelques années de créer les conditions optimales de la réussite pour tous.



Des sections spécifiques

Ainsi, en plus de l'enseignement classique, l'établissement comporte une section bilingue Anglais-Allemand, ainsi que deux sections sportives (natation et basket) et une section horaires aménagés VTT.

Le collège accueille également une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à destination d'élèves présentant des Troubles de la Fonction Visuelle et une classe délocalisée du Centre Médico-Infantile de Romagnat, favorisant l'intégration d'élèves en situation de handicap.

Fort de sa réputation et de toutes ces initiatives, le collège Molière a vu ses effectifs augmenter ces dernières années et avec 6 nouvelles classes en 6 ans, il comptera plus de 500 élèves à la rentrée prochaine.

Il accueille les élèves des groupes scolaires Jean Zay et du Masage de Beaumont et aussi ceux de Saint Genès Champanelle et un partenariat est en place avec les 3 écoles afin de bien préparer les futurs 6èmes à leur entrée au collège et également de mener des actions ensemble. Le projet phare commun est la démarche globale de développement durable (E3D) qui engage des actions en faveur de l'environnement et du développement durable (recyclage, lutte contre le gaspillage, recours à l'agriculture locale...) et qui peut prétendre à une labellisation.

Obtention du label « Génération 2024 »

Dans un autre registre, Gilles Marion, le principal a eu la fierté de voir en juillet 2018, son établissement labellisé « Génération 2024 ». Ce label qui fait référence aux Jeux

Benoit Delaunay, recteur d'Académie de Clermont-Ferrand et plusieurs élus ont assisté au parcours d'une flamme, symbole olympique et à la lecture de « leur » serment olympique par les élèves qui ont ensuite proposé un match de basket et un relais sportif.

Cet après-midi riche en émotions a été une belle récompense pour tous les collégiens, ainsi que les équipes pédagogiques et éducatives qui œuvrent chaque jour aux côtés de Gilles Marion pour défendre les valeurs du collège et donner à chacun la possibilité de réussir.



MÉTROPOLE

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Clermont Auvergne Métropole a lancé, par délibération du Conseil Métropolitain, l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi). Ce document permettra de régir le droit d'affichage sur le territoire. Trois types de dispositifs seront concernés : la publicité, les enseignes et les pré-enseignes. L'objectif est d'assurer un juste équilibre entre le cadre de vie des riverains, les enjeux économiques et la prise en compte de l'impact environnemental. Document aux enjeux multiples, devant accorder

protection de notre cadre de vie, liberté d'expression et nécessités économiques, le RLPi sera conçu en collaboration avec les communes du territoire mais aussi ses habitants. Pour cela, la Métropole a fixé les modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales, les professionnels du secteur de l'affichage et les personnes concernées jusqu'à l'arrêt du projet, prévu pour l'année 2020. Un dossier de concertation, composé de documents d'information et d'un registre permettant d'y inscrire ses



observations, est mis à la disposition du public à l'accueil de la Mairie. Retrouvez tous ces éléments d'information sur le site Internet de Clermont

Auvergne Métropole : https://www.clermont-metropole.eu/fileadmin/user_upload/sedeplacer_habiter/RLPi/Cahier_concertation_01-2019.pdf



PROCESSIONNAIRES DU PIN
LE PIÉGEAGE POUR MAITRISER LES CHENILLES

Comme chaque année, de nombreux cocons soyeux sont visibles dans les pins qui ornent notamment des jardins particuliers. Ces cocons sont en fait les nids d'hivernage des chenilles processionnaires du Pin (*Thaumetopoea pityocampa*), bien connues pour leurs effets dévastateurs sur les pins, les cèdres, mais malheureusement aussi pour les graves problèmes allergiques et respiratoires qu'elles causent sur la santé de l'homme et des animaux.

et les animaux
Les dangers pour la santé humaine sont liés à la présence de poils urticants sur le corps des chenilles. Ils peuvent provoquer chez l'homme des réactions de démangeaison au niveau du cou, des mains, du visage. Le contact avec les yeux est aussi dangereux, et leur inhalation peut provoquer une gêne respiratoire, voire une crise d'asthme. Enfin les chiens et les chevaux sont les plus sensibles à la processionnaire qui peut provoquer des nécroses de la langue. Aux abords du printemps, les chenilles quittent leurs nids pour

atteindre un sol propice pour s'enterrer. Elles forment alors de longues processions le long des troncs des arbres et sur le sol. C'est à ce stade que le risque d'exposition est le plus important pour les hommes et les animaux.

Méthode de biocontrôle
L'échenillage est possible en période hivernale, en supprimant de manière mécanique, les prés-nids et nids déjà présents à l'aide d'un échenilloir. Ce travail doit s'effectuer avec des protections complètes et il est conseillé de réaliser cette intervention après une nuit fraîche car il y aura plus

de chenilles à l'intérieur des nids. Au printemps lors des processions, le piégeage est possible, afin d'éviter l'accomplissement du cycle biologique, la reproduction et la pullulation l'hiver suivant. Le système ECOPIEGE s'installe facilement autour du tronc et collecte les chenilles lors de leur descente sans aucun risque pour la santé. Il suffit ensuite de brûler les chenilles et le sac ou de l'éliminer en déchetterie. Sans ce piégeage de printemps, les chenilles donneront naissance au mois de juillet à un papillon adulte qui ira se reproduire pour multiplier les populations.

LE FRELON ASIATIQUE
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE

Le frelon asiatique
Vespa velutina nigrithorax

Tête noire et visage orangé
Thorax noir
Abdomen noir avec une large bande orangée
Extrémité des pattes jaune

Nid ovale, entrée unique sur le coté :
Trou d'entrée

Pierre Falatico, 2013

Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
Ouvrière : ~ 1,7 à 3,5 cm	Diurne	Principalement en hauteur des arbres pour le nid finalisé. En milieu urbain et rural.

Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud Ouest en 2004. Depuis, il a presque colonisé la totalité du territoire. Sur la région Auvergne Rhône Alpes, les premiers cas ont été signalés en 2011 dans l'Allier et l'Ardèche. Classé Espèce Exotique Envahissante par l'Union européenne, le frelon asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement. L'Etat délègue la gestion de cette espèce nuisible aux Organismes à Vocation Sanitaire. Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

- Prédation accrue des insectes pollinisateurs
- Santé publique :**
 - Risque de piqûres
 - Perturbation des lieux publics
 - Perturbation des activités de plein air
- Apiculture :**
 - Prédation des abeilles domestiques et du couvain
 - Diminution de la production de miel

Que faire ?
Pour tout signalement ou confirmation d'identification, n'hésitez pas à contacter notre référent communal **Patrice DIAZ** au 06 77 39 02 17 ou la **FREDON Auvergne (frelon-asiatique-63@fredon-auvergne.fr)**
Plus d'information sur www.fredon auvergne.fr

NUMÉRIQUE

SUIVEZ L'ACTU DE VOTRE VILLE EN LIGNE



La commune dispose d'un site internet depuis de nombreuses années : www.beaumont63.fr. On peut y retrouver des informations sur l'actualité, l'agenda, les services, les projets en cours ainsi que les démarches, facilitées par le biais des différents formulaires à remplir en ligne. Toutes les parutions papiers sont évidemment téléchargeables sur le site. Pour rappel, Une lettre d'information est également adressée chaque mois aux abonnés. En lien avec le site internet, elle permet aux personnes qui le souhaitent d'être régulièrement infor-

mées de tout ce qui se passe à Beaumont. Pour la recevoir, il suffit de se rendre sur la page du site www.beaumont63.fr et de cliquer sur « m'abonner à la lettre ». Sensible à l'évolution des usages et des modes d'expression, la ville dispose également d'une page facebook (<https://www.facebook.com/Beaumont63/>), support moderne, réactif et interactif. Travaux, réunions, expos, manifestations, animations y sont publiées plusieurs fois par semaine. N'hésitez pas à « aimer » la page afin de suivre au quotidien l'actualité de la commune.

PROGRAMME 2019 FÊTE DES CORNARDS



Elixir, des percussions avec l'Association Kobra, de la musique de rue déjantée avec le Cartoon Show, des chars fleuris, etc.

Départ devant la Mairie à partir de 14h

Déambulation dans les rues du bourg jusqu'à 17h

Feu d'artifice

Spectacle pyrotechnique, féerie de couleurs et d'explosions tiré depuis l'Hôtel de Ville - à partir de 22 h 30

Lundi 22 avril

Course cycliste grand prix de la Ville de Beaumont - 8 h 30 : départ du prologue UFOLEP organisé par le Vélo Sport Beaumontois - 10 h 30 : départ de la course de la Fédération Française de Cyclisme, organisé par l'ASPTT Clermont. - 12 h 15 : remise des

prix par M. le Maire, sur la ligne d'arrivée, rue de la Résistance.

Du lundi 1^{er} au mercredi 24 avril
Exposition Affiches
Fête des Cornards

Maison des Beaumontois
Exposition ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre.



DU 19 AU 22 JUIN À BOIS BEAUMONT SYMPOSIUM DE SCULPTURE SUR BOIS ET FÊTE DU BOIS



La Ville de Beaumont contribue à valoriser son patrimoine environnemental de façon pragmatique et concrète : gestion différenciée des espaces verts, trames verte et bleue, gestion raisonnée des énergies etc...

Cette année, la collectivité a décidé d'organiser un événement artistique de qualité de niveau international, un Symposium de Sculpture sur Bois intitulée « SCULPT ART BOIS/BEAUMONT » avec le défi de créer des œuvres inédites, et redonner une seconde vie à des arbres sénescents.

Pour cela, 10 artistes, sur 4 jours du 19 au 22 juin se confronteront à la réalisation de sculptures sur bois sous le thème « RENAISSANCE », et cela sur le site, symbole de la nature en ville dans le Parc de Boisbeaumont de 6,5 ha.

Autour de ce symposium de sculpture sur bois, viendra se joindre une multitude d'activités en lien avec le bois samedi 22 Juin sous formes d'expositions artisanales variées, de démonstrations de travail du bois, jeux, activités, restaurations, buvettes, etc.

Un programme complet sera disponible début juin.

ANNIVERSAIRE 30 ANS D'AMITIÉ AVEC BOPFINGEN

Cette année la commune célèbre le 30^{ème} anniversaire de jumelage avec Bopfingen, ville allemande. En 1989, les deux villes ont signé la charte de jumelage qui les a officiellement unies. Au fil des années, des liens étroits se sont tissés, alimentés par des échanges réguliers et le partage de moments festifs, de visites ou d'animations communes. En 2004, une ville italienne,

Russi, a rejoint la charte pour un lien encore plus riche entre les trois communes.

Afin de célébrer ce trentenaire, une délégation allemande fera le déplacement pour participer à un week-end festif, du 21 au 23 juin 2019. Ce moment fort ouvert à tous, promet de nombreuses surprises, avec notamment un concert du groupe Wazoo. Programme complet à venir ultérieurement.

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2019

Déjà le printemps, la nature revit et les premières fleurs pointent leur nez. Bientôt l'activité jardinage va reprendre et ainsi la ville propose comme chaque année un concours de potagers et maisons fleuris afin d'encourager les habitants à embellir notre cadre de vie grâce au fleurissement des balcons et fenêtres, terrasses, jardins, vergers et potagers.

Pour la deuxième année, les concurrents pourront également participer au concours

des épouvantails, auquel les enfants du centre de loisirs, des multi-accueils, de la crèche familiale et du Relais Assistentes Maternelles, ainsi que les résidents des 6 Collines sont associés.

Inscriptions du **8 avril au 31 mai au 04 73 15 15 90**

1^{er} passage du jury :

jeudi 13 juin

2^e passage du jury :

jeudi 12 septembre

Remise des prix :

mardi 16 octobre à 18 h 30 à la Ruche

Le tremplin

Musiques actuelles - Beaumont

AVRIL > JUIN 2019

Exposition
Julien Bruhat

25/04 Tasha Taylor
+ Dry Toads

04/05 El Diablo
+ Freeloaders

18/05 Rencontres M.A.A. #2
Ateliers Musiques Actuelles

22/05 Nuit du Jazz #3
Ateliers Jazz

23/05 Junior Watson
& Mitch Kashmar
+ Deluxe Trouble

06/06 Pretence
+ guest

4, Esplanade de Russi - 63110 Beaumont
04 73 88 18 88 - tremplin@beaumont63.fr
www.letremplin-beaumont63.com

licences n°1-1078245 / n°2-1078246 / n°3-1078247



PROGRAMMATION ARVERN' BLUES CONCERTS

Dans le cadre du partenariat avec l'association Arvern'Blues et après le succès des concerts du premier trimestre, poursuite des réjouissances avec l'accueil d'artistes de grande renommée pour les deux dates à venir. A ne manquer sous aucun prétexte !

JEUDI 25 AVRIL 2019, 20H30 :
RYTHM'N BLUES
TASHA TAYLOR (USA) + DRY TOADS

La talentueuse Tasha Taylor a toujours porté le flambeau de la Soul et du Blues.

Avec son éblouissant troisième album, Honey For The Biscuit, la chanteuse, compositrice et musicienne dévoile treize chansons qui mettent en lumière son amour pour la musique. « Je perpétue la nouvelle génération de blues et de soul. Comblent le fossé entre une génération et une autre. C'est mon entreprise familiale - ainsi que ma passion. » dit Tasha.

TASHA TAYLOR : chant, guitare
DAVIDE FLORENO : guitare
WALTER LATUPEIRISSA : basse
KARY PAAVOLA : batterie

En ouverture, les Dry Toads vous raviront de leur mélange savoureux de folk, rock et blues. Les 4 compères vous emmèneront dans un univers proche de Ben Harper, Neil Young, John Butler, en passant par De Palmas ou Souchon.

JEUDI 23 MAI 2019, 20H30 :
WEST COAST JUMP-BLUES
JUNIOR WATSON & MITCH KASHMAR (USA)
+ DELUXE TROUBLE

La rencontre de deux maîtres du swing, du jump-blues, de ce fameux blues de la côte Ouest. Le fabuleux, l'unique, harmoniciste chanteur Mitch Kashmar s'associe au non moins fabuleux et légendaire guitariste Junior Watson.

Mitch Kashmar : harmonica, chant
Junior Watson : guitare
Bill Stuve : basse
Andrew Gutermann : batterie

En ouverture, Deluxe Trouble vous fera voyager dans l'univers du blues des années 40 à nos jours. De Robert Johnson à Gary Clark Jr., en passant par Albert Collins et les 3 King (Albert, BB et Freddie)

EXPOSITIONS

"CONCOURS D'AFFICHES FETE DES CORNARDS"

DU LUNDI 1^{ER} AVRIL
AU MERCREDI 24 AVRIL

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. Entrée libre
Vernissage et remise de prix le mardi 2 avril 2019 à 18h30
1^{er} étage Maison des Beaumontois

Comme chaque année, la ville de Beaumont a proposé à l'atelier d'arts plastiques « Formes et Couleurs » un concours d'affiche afin de réaliser le visuel qui servira à tous les supports de communication pour la Fête des Cornards. 12 enfants âgés de 9 à 17 ans ont participé à ce concours.



"REGARDS"

Peintures de CHAMPY

DU JEUDI 2 MAI
AU MARDI 28 MAI

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. entrée libre
Vernissage le Mardi 7 mai 2019 à 18h30
1^{er} étage Maison des Beaumontois

Autodidacte, Champy s'essaye à cet art difficile, le portrait. Le choix des teintes chaudes fixe l'instant du regard pour en saisir davantage l'intensité et en capturer l'émotion. Les portraits sont sculptés dans un foisonnement de dégradés et de matières.

ASSOCIATION DES PEINTRES BEAUMONTOIS Invitée d'Honneur JEHANNE

DU SAMEDI 8 JUIN
AU LUNDI 24 JUIN

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h. entrée libre
Vernissage le mardi 11 juin à 19 h 00
Maison des Beaumontois

« La vie qui va », Exposition d'aquarelle, de pastel et d'encre de JEHANNE.

« La vie qui va » : pourquoi ce titre ? Tout simplement pour avoir un champ large. Après 30 années de pratique et de recherches constantes. Ces tableaux racontent une histoire, son imagination a été nourrie par diverses sources.



THÉÂTRE

"GROS MENSONGES"

DIMANCHE 12 MAI À 17 H

Compagnie de théâtre amateur "Les Têtes en l'air"
Comédie - durée 1h20
salle de spectacle Maison des Beaumontois
Tarif unique : 6 euros
Infos et réservations au 04 73 15 15 95

Inviter son « Ex » un week-end dans sa superbe maison de campagne, pour lui présenter sa femme et sa fille surdouée quand on est célibataire, sans enfant et qu'on habite un appartement, voilà l'idée farfelue qui vient à l'esprit d'Étienne quand il croise fortuitement Claire après treize ans de séparation.

A sa grande surprise, elle accepte son invitation, accompagnée de son mari Steve. C'est la panique pour Étienne ; heureusement, Gabriel, son ami de toujours, a la solution (enfin presque).



L'innocente Pamela, la stagiaire embarquée malgré elle dans cette histoire, parviendra-t-elle à démêler le vrai du faux ?

De malentendus en Gros Mensonges, les quiproquos se multiplient dans un enchaînement effréné de situations hilarantes jusqu'au dénouement final, aussi surprenant que déirant.

LES ARTS EN BALADE

AVEC L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES "FORMES ET COULEURS"

DU VENDREDI 24 MAI AU DIMANCHE 26 MAI

vendredi 24 mai de 14h à 19h
samedi 25 mai de 10h à 19h
dimanche 26 mai de 10h à 18h

Maison des Beaumontois et atelier d'arts plastiques et salle Galipote.

Les artistes Valérie PERRET-REMORDS, Jean-Claude GUERRERO, Lionel BALARD, Anne-Marie BONDI et Frédéric GALLAND proposeront aux visiteurs des moments privilégiés d'échanges afin de leur faire découvrir leurs univers divers et variés, leurs œuvres et leurs techniques. Ils vous feront part de leur réflexion sur leur démarche artistique et répondront avec plaisir à toutes les questions.

A noter, comme chaque année, la participation de l'artiste Lionel CHANTILLON qui ouvrira son atelier Rue du 11 novembre.



PRÉCISION :

Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces

est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôle, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.

Le directeur de publication

IDÉOLOGIE QUAND TU NOUS TIENS

GROUPE DE LA MAJORITÉ
Réussir ensemble pour Beaumont

- Alain Dumeil
- Jean-Paul Cuzin
- Aline Faye
- Didier Caron
- Marie-Anne Meunier
- Damien Martin
- Josiane Bohatier
- André Jammot
- Josette Mignot
- Jean-Pierre Cogneras
- Jean-Marie Gory
- Josiane Marion
- Francis Gaumy
- Francis Chatellin
- Chantal Susanna
- Michel Preau
- Agustina Montjotin
- Stéphane Isnard
- Nathalie Besse
- Alexandre Triniol
- Delphine Menard
- Alix Hirlemann
- François Nourisson
- Marie-France Mathieu
- Laurent Lafontaine

Parmi les six délibérations qui constituaient l'ordre du jour du Conseil Municipal du 06 février dernier, l'une d'entre elles était consacrée à la sécurité, puisqu'elle prévoyait l'installation de caméras de vidéo-protection sur deux nouveaux secteurs de notre commune, d'une part, la Place du Parc et la Place de la République devant l'église Saint-Pierre. Deux secteurs malheureusement, régulièrement touchés par différents actes de malveillance. Au-delà de l'engagement de campagne que nous avions pris pour les élections de 2014, l'installation de caméras de surveillance constitue aujourd'hui un outil indispensable dans la lutte contre la délinquance. Leur mise en place, outre le renforcement du sentiment de sécurité pour les personnes, apporte deux points essentiels dans cette action d'amélioration de la sûreté : faire diminuer nota-

blement les actes de petites délinquances et permettre une meilleure et plus rapide résolution d'affaires par l'exploitation des images et l'identification des auteurs. Ces points-là, ne sont plus à démontrer, tant au plan local pour l'amélioration de la situation dans l'environnement immédiat de l'Hôtel de Ville de Beaumont, qu'au plan national dans des affaires criminelles et/ou terroristes que nous connaissons tous. Nous aurions pu penser, dans un fonctionnement normal que cette décision, tant elle répond à une attente forte de la population aurait recueilli une approbation unanime de la part de l'ensemble des élus, tous groupes confondus. Que nenni ! L'opposition dans un grand élan d'unité retrouvée n'a pas approuvé cette proposition qui a été adoptée par la seule majorité municipale. Nous ne reviendrons pas sur les arguments avancés tant ils nous paraissent dépassés et

témoigner d'une autre époque. Rappelons que les images enregistrées sont stockées pour une période limitée sur le disque dur d'un ordinateur placé dans une pièce sécurisée dont l'accès est défini par l'arrêté autorisant l'installation. Arrêté signé par le préfet après avis de monsieur le procureur de la République. Les secteurs sous surveillance vidéo font l'objet d'une large information qui permet à chacun d'en connaître l'existence et les modalités de fonctionnement. Bref pas de quoi inquiéter quiconque est en règle avec la Loi. Alors, si nous sommes conscients que la mise en place de caméras sur le territoire de la commune n'est pas l'antidote à la délinquance, c'est un outil qui a sa place dans les dispositifs existants et que nous utiliserons sans à priori mais aussi sans excès pour continuer à œuvrer pour la tranquillité publique de notre commune.

UN MANQUE DE PERSPECTIVES ...

CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE
Parti Socialiste
Dominique Molle

Les élu.e.s de la majorité municipale, pas au complet, viennent de voter un budget 2019 dénué d'ambition. Les contraintes en matière budgétaire infligées par l'Etat aux collectivités ne peuvent à elles seules expliquer ce budget atone. Par curiosité informez-vous sur les plus importantes dépenses d'investissements ? Il est indispensable de donner un nouveau souffle à l'action municipale afin de lui redonner tout son sens : œuvrer à une

qualité de vie au quotidien pour toutes et tous, du plus jeune au plus âgé, aider les plus fragiles, écouter et organiser des rencontres citoyennes pour construire ensemble dans l'intérêt général un « **Beaumont à venir** ». Une ville avec son identité propre, embellie (verte et fleurie), durable, tranquille (avec une présence humaine indispensable), animée et attractive grâce à des choix culturels, sportifs et économiques variés, tout ce qui relève et doit être le rôle d'un

service public municipal. Pour toutes ces raisons et afin de proposer le meilleur service quotidien possible à la population, l'échelon communal s'impose et doit être préservé. Il reste celui de la proximité évoluant dans une trame métropolitaine. **En attendant 2020 pour imaginer Beaumont ensemble, 2019 est une année de scrutin,** alors n'oubliez pas de voter pour les **Européennes**, rendez-vous au **26 mai** ! psbeaumont63@gmail.fr

GROUPE DE L'OPPOSITION
Idées pour Beaumont

- François Saint-André
- Hervé Mantelet
- Marie-Christine Leymarie
- Sébastien Mostefa
- Gaël Drillon

LINKY... OU PAS ?

Telle est la question. Car le nouveau compteur électrique fait débat, avec rage. **Impact sur la santé ? Rien ne le prouve.** Une chose est sûre : les relevés opérés confirment des expositions aux ondes bien inférieures à d'autres objets du quotidien (téléphone mobile, multimédia connecté, etc...). Doit-on, pour autant, accepter encore un objet du quotidien qui émet des ondes ? **Gratuit ? Oui pour l'installation.** Et avec Linky, la facture doit s'ajuster au plus près de la consommation. Sans doute quelques économies en perspective

pour certains, et des hausses de la facture pour les autres ! **Espion ? Clairement.** Linky pourra observer toute l'activité électrique de la maison et amasser des montagnes de données sur nos habitudes. Gardons espoir, ou l'illusion de... la Cnil (autorité de surveillance sur l'utilisation de nos données personnelles) qui veille. **Finalement : Linky ou pas ?** A ce jour, difficile de prendre position de façon tranchée. D'ailleurs, le Maire de Beaumont lui-même confirme subir autant que les citoyens l'installation des compteurs Linky ; position affirmée lors d'une réunion de

présentation sur Linky, dirigée par Enedis, sans véritable possibilité de dialogue raisonné. Soulignons toutefois que ce terminal lie tout le réseau électrique. Ce qui expose la distribution de cette énergie à un risque viral informatique. **C'est là le vrai danger...** Mais Enedis est bien silencieux sur ce sujet. Espérons que toutes les protections et sécurités numériques ont été anticipées. Et pour avoir une information plus précise, rendez-vous sur le site de l'UFC-Que choisir : <https://www.quechoisir.org/dossier-compteur-electrique-linky-t1371/> ou sur notre site www.idees-beaumont.org

LE CCAS ET LA MUNICIPALITE

GROUPE
Front de Gauche
Christine Thomas
François Ulrich
Permanence en mairie :
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h

L'action sociale du CCAS doit s'insérer dans l'ensemble de l'action publique de la commune, elle en est l'une des composantes. Il serait donc nécessaire qu'une réflexion soit menée régulièrement entre tout ou partie des élus autres que ceux qui sont membres de son conseil d'administration. Il serait intéressant qu'une fois par an son rapport d'activité soit présenté en séance du conseil municipal. D'ailleurs, lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire et lors de la pré-

sentation du budget primitif au dernier conseil municipal, nous avons, cette année encore, souligné l'absence de toute référence à l'action sociale et au CCAS. Pourtant l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population que le CCAS va faire réaliser revêt une importance pour l'action municipale dans son ensemble et peut amener à de nouvelles orientations du budget principal de la ville. Obligatoire chaque année avant 2016, cette analyse n'est plus à réaliser qu'une fois par mandat.

Notre désaccord a porté sur le choix qui a été fait de ne pas faire appel, par souci d'économie, à un bureau d'études comme cela avait été le cas en 2008. Nous souhaitons maintenant que le comité de pilotage soit largement ouvert, notamment au monde associatif, pour accompagner au mieux la jeune stagiaire dans son travail. L'autre singularité est que le budget primitif du CCAS doit, pour être cohérent, s'appuyer sur cette analyse. Ce sera donc au mieux pour 2020, année d'élection ...

Agenda ASSOCIATIF

AVRIL

I LUNDI 1^{ER} AVRIL

ATELIERS proposés par l'association d'informatique AITIC, thème Généalogie et thème Skype, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I MARDI 2 AVRIL

MODELE VIVANT avec Isabelle Pio de 18 h 30 à 21h à l'atelier Formes et Couleurs

I SAMEDI 6 AVRIL

CONCERT DES FAMILLES organisé par l'école de musique Chantecler, à 19 h 30, salle de spectacle - Maison des Beaumontois. Invité orchestre Passacaille dirigé par Takashi Kondo.

I DIMANCHE 7 AVRIL

LOTO organisé par le Comité Social du Personnel de la ville et du CCAS de Beaumont, à partir de 13 h 30 à la Ruche.

I LUNDI 8 AVRIL

ATELIERS proposés par l'association d'informatique AITIC, thème Généalogie et thème Skype, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I MARDI 9 AVRIL

DESSIN avec Isabelle Pio de 18 h 30 à 21 à l'atelier Formes et Couleurs

I DU LUNDI 15

AU MERCREDI 17 AVRIL
STAGE DESSIN PEINTURE avec Edwige Ziarkowski. De 14 h à 15 h à l'atelier Formes et Couleurs. Le matin pour les adultes, les après-midis pour les enfants.

Thèmes à consulter sur le site www.formesetcouleurs63.fr

I DU SAMEDI 20

AU LUNDI 22 AVRIL
FETE DES CORNARDS

I MARDI 30 AVRIL

DESSIN avec Isabelle Pio de 18 h 30 à 21 h à l'atelier Formes et Couleurs.

MAI

I MERCREDI 1^{ER} MAI

CONCOURS DE TAROT organisé par le tarot des Volcans à la Galipote à 14 h 30.

I SAMEDI 4 MAI

CONCERT de l'harmonie et de l'ensemble de clarinettes de l'école de musique Chantecler à la Ruche, à 20 h 30.

I DIMANCHE 12 MAI

CONCERT de l'ensemble des musiques du monde de l'école de musique Chantecler à la Ruche, à 11 h, dans le cadre de la **BOURSE MULTICOLLECTIONS** organisée par l'Association Philatéliste et Cartophile d'Auvergne.

I LUNDI 13 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème photo, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I MARDI 14 MAI

MODELE VIVANT avec Isabelle Pio de 18 h 30 à 21 h à l'atelier Formes et Couleurs.

I JEUDI 16 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème traitement de texte, de 18 h à 19 h

30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I LUNDI 20 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème photo, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I MARDI 21 MAI

DESSIN avec Isabelle Pio de 18 h 30 à 21 h à l'atelier Formes et Couleurs

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème déclaration de revenus, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I JEUDI 23 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème déclaration de revenus, de 14 h à 15 h 30, thème traitement de texte, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I VENDREDI 24 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème achats sur internet, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I DU VENDREDI 24 MAI

AU DIMANCHE 26 MAI
ARTS EN BALADE Formes et Couleurs ouvre ses portes dans le cadre des ARTS EN BALADE et présente les œuvres de trois artistes Valérie Perret-Remords, Lionel Balard et Jean-Claude Guerrero. Entrée libre vendredi 24 de 14 h à 19 h, samedi 25 et dimanche 26 de 10 h à 18 h. Plus de détails sur le site www.formesetcouleurs63.fr

I SAMEDI 25 MAI

COMPETITION régionale de force athlétique organisée par le club BFAM, au gymnase de l'Artière de 13 h 30 à 17 h 30.

I SAMEDI 25 MAI

VIDE-GRENIER organisé par le Comité d'Animation dans les rues du bourg

I SAMEDI 25

ET DIMANCHE 26 MAI

SPECTACLE « Les Aventuriers du réseau perdu », chansons, rires, mystère présenté par la chorale Airs Scéniques. Samedi à 20 h 30 l et dimanche à 17 h. Tarif : 7 €. Réservations au 06 07 84 64 75 ou 06 78 26 77 23.

I LUNDI 27 MAI

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème photo, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

JUIN

I LUNDI 3 JUIN

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème photo, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I JEUDI 6 JUIN

ATELIER proposé par l'association d'informatique AITIC, thème traitement de texte, de 18 h à 19 h 30, place Jacques Bingen. Tarif : 10 € la séance. Plus d'infos sur www.aitic-beaumont.info

I VENDREDI 7 JUIN

COLLECTE DE SANG organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole à la Ruche, de 16 h à 19 h.

SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.

2019
Ne passez pas à côté
de la réforme 100% santé
et de meilleurs remboursements !

Des offres imbattables !

BILAN AUDITIF OFFERT

Test à but non médical

ESSAI GRATUIT, CHEZ VOUS, SANS ENGAGEMENT

sur prescription médicale

VOTRE CHARGEUR OFFERT OU 200€ DE REMISE*

*voir conditions en magasin



www.solusons.fr

NOS CENTRES PRES DE CHEZ VOUS

SOLUSONS

39 av. des Etats-Unis
CLERMONT • 04 73 31 00 11
10 bis av. du Mont-Dore
BEAUMONT • 04 73 26 20 29
3 av. Marechal Joffre
COURNON • 04 73 77 74 87
15 rue de Sarliève
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12
23 bd Albert Buisson
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

AUDIO 2000

C.C. Cora
LEMPDES • 04 73 61 94 22
67 av. Jean Jaurès
MOZAC • 04 73 89 14 13
16 rue du Commerce
RIOM • 04 73 31 00 11

Cabinet BISIO et ASSOCIÉS
S.A.S. de GÉOMÈTRES-EXPERTS
FONCIER - VRD - SCANNER 3D - BIM
A. TALON
A. RECHOU
L. RAYNAL
V. VIGOUROUX
BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00
PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34
CHÂTEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54
e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr

Auchan
supermarché
BEAUMONT
Le meilleur d'Auchan, tout près de chez vous

Auchan Supermarché Beaumont
Z.A.C du Champ Madame II - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 27 05
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
et le dimanche de 9h00 à 12h45

Arum Fleurs & Déco
4, avenue du Mont Dore • 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 05 48 • www.fleuriste-arum.fr
Commandez par ☎ et payez par €€ • Livraison sur toute la France

Jardins & dépendances
Services à la Personne
Le plaisir d'un jardin entretenu... sans effort !
• Tonte pelouses, désherbage
• Taille haies et massifs
• Plantation vivaces et arbustes
• Arrosage jardins et plantes
• Ramassage des feuilles
• Débroussaillage
• Déneigement
• Petits travaux de jardinage
Entretien sans pesticides et sans produits chimiques
Jardins & Dépendances Services
83 rue Irène et Marie Curie - 63110 Beaumont
Tél. 04 73 26 24 52 - Fax 04 73 26 22 45
services@jardins-dependances.fr

Entretien et réparations toutes marques
Garage Beaumont Automobiles
104 RUE NATIONALE - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 76 57
beaumontautomobiles@cgsi.eu

L'ESTANCIA - BAR TABAC PRESSE
P.M.U. - RELAIS COLIS - JEUX
VENTE SI-NECTAIRE en direct de la laiterie
vous accueille tous les jours du mardi au vendredi de 6h à 21h
lundi matin de 6h à 11h
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h30

Agenda

AVRIL

|| Du LUNDI 1^{ER} AVRIL
au MARDI 24 AVRIL

Exposition "concours d'affiches Fête des Cornards" en partenariat avec l'atelier d'arts plastiques "Formes et Couleurs", du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h - Maison des Beaumontois. Entrée libre.

Remise des prix mardi 2 avril à 18h30.

|| MERCREDI 3 AVRIL

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour "Qu'est-ce que la démocratie ?" Durée 1 h. Sur inscription 04 73 98 35 67

|| SAMEDI 6 AVRIL

Histoires à écouter pour jeune public 3/6 ans à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 11 h 30.

Des albums, des contes, des histoires... Découvrez les trésors de la bibliothèque grâce aux lectures à voix haute !

|| Du SAMEDI 13 AVRIL
au LUNDI 29 AVRIL

Vacances de printemps

|| SAMEDI 13 AVRIL

Atelier philo pour ados/adultes à la Bibliothèque René-Guy-Cadou à 10 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour : "Comment la politique peut changer la démocratie ?"

Durée 1 h 30. Sur inscription au 04 73 98 35 67

|| Du SAMEDI 20
au LUNDI 22 AVRIL

Fête des Cornards

|| JEUDI 25 AVRIL

Concert Tasha Taylor (USA) + Dry Toads dans le cadre du partenariat avec Arvern'Blues Concerts, à 20 h 30 au Tremplin. Tarif plein : 21 € - tarif réduit (étudiants, titulaire du RSA) : 15 €. Prévente à la librairie Les Volcans - Billetterie en ligne sur Weezevent

|| DIMANCHE 28 AVRIL

Commémoration, journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Rassemblement à 10 h 30 au Monument aux Morts de la place de Verdun, suivi d'un vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

|| MARDI 30 AVRIL

Conseil municipal en salle des Assemblées de la mairie à 20 h.

MAI

|| Du JEUDI 2 au MARDI 28 MAI
Exposition de peintures "Regards" de CHAMPY.

Du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.
Vernissage le mardi 7 mai 2019 à 18h30. 1^{er} étage Maison des Beaumontois.

|| SAMEDI 4 MAI

Visite découverte de l'Opéra-Théâtre organisée par la bibliothèque René-Guy-Cadou à 10 h pour tout public dès 8 ans. Le Centre Lyrique Clermont-Auvergne vous ouvre les portes de l'Opéra-théâtre à Clermont-Ferrand et vous invite à plonger dans le monde fascinant du spectacle vivant. Bâti entre 1891 et 1894, et entièrement rénové en 2013, ce théâtre à l'italienne présente ses décors d'origine. Plus encore, découvrez les

métiers de l'opéra, la création d'une production lyrique et l'autre côté de la scène.

Durée 10 h 30. Sur inscription 04 73 98 35 67

|| MERCREDI 8 MAI

Commémoration de la fin de la deuxième Guerre Mondiale. Rassemblement à 10 h 30 au Monument aux Morts de la place de Verdun, suivi d'un vin d'honneur à la Maison des Beaumontois.

|| SAMEDI 11 MAI

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 10 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour "Justice sociale : qu'est-ce que peut changer la politique ?" Durée 1 h. Sur inscription au 04 73 98 35 67

|| DIMANCHE 12 MAI

Spectacle « Gros Mensonges » de la compagnie de théâtre amateur Les Têtes en l'air, à 17 h, salle de spectacle - Maison des Beaumontois. Tarif unique : 6 €. Infos et réservations au 04 73 15 15 95.

|| MERCREDI 15 MAI

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour "Qu'est-ce que la justice sociale ?" Durée 1 h. Sur inscription au 04 73 98 35 67

|| JEUDI 23 MAI

Concert West Coast Jump-Blues Junior Watson & Mitch Kashmar (USA) + Deluxe Trouble, à 20h30 au Tremplin.

|| Du VENDREDI 24
au DIMANCHE 26 MAI

Les Arts en Balade avec l'atelier d'arts plastiques Formes et Couleurs, Maison des Beaumontois. Vendredi 24 de 14 h à 19 h, samedi 25 mai de 10 h à 19 h et dimanche 26 mai de 11 h à 18 h

|| DIMANCHE 26 MAI

Elections Européennes, bureaux de vote à la Ruche ouverts de 8 h à 18 h.

JUIN

|| MERCREDI 5 JUIN

Atelier philo pour jeune public 9/13 ans à la bibliothèque René-Guy-Cadou à 14 h 30.

Animés par Mathieu Sourdeix, philosophe, les ateliers philo invitent à une enquête philosophique qui permet de partir à l'aventure de la pensée, de s'interroger, réfléchir, argumenter, écouter. Chaque atelier est conçu à partir d'une question. La question du jour « Comment vivre l'écologie au jour le jour, ici et maintenant ? » Durée 1 h. Sur inscription au 04 73 98 35 67

|| Du SAMEDI 8
au LUNDI 24 JUIN

Exposition de l'association des peintres Beaumontois avec l'invitée d'Honneur JEHANNE qui présente "La vie qui va", exposition d'aquarelle, de pastel et d'encre, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h - Maison des Beaumontois. Entrée libre. Vernissage 11 juin à 19h.